

Pacte #TousEngagés

Impacts LRGEB

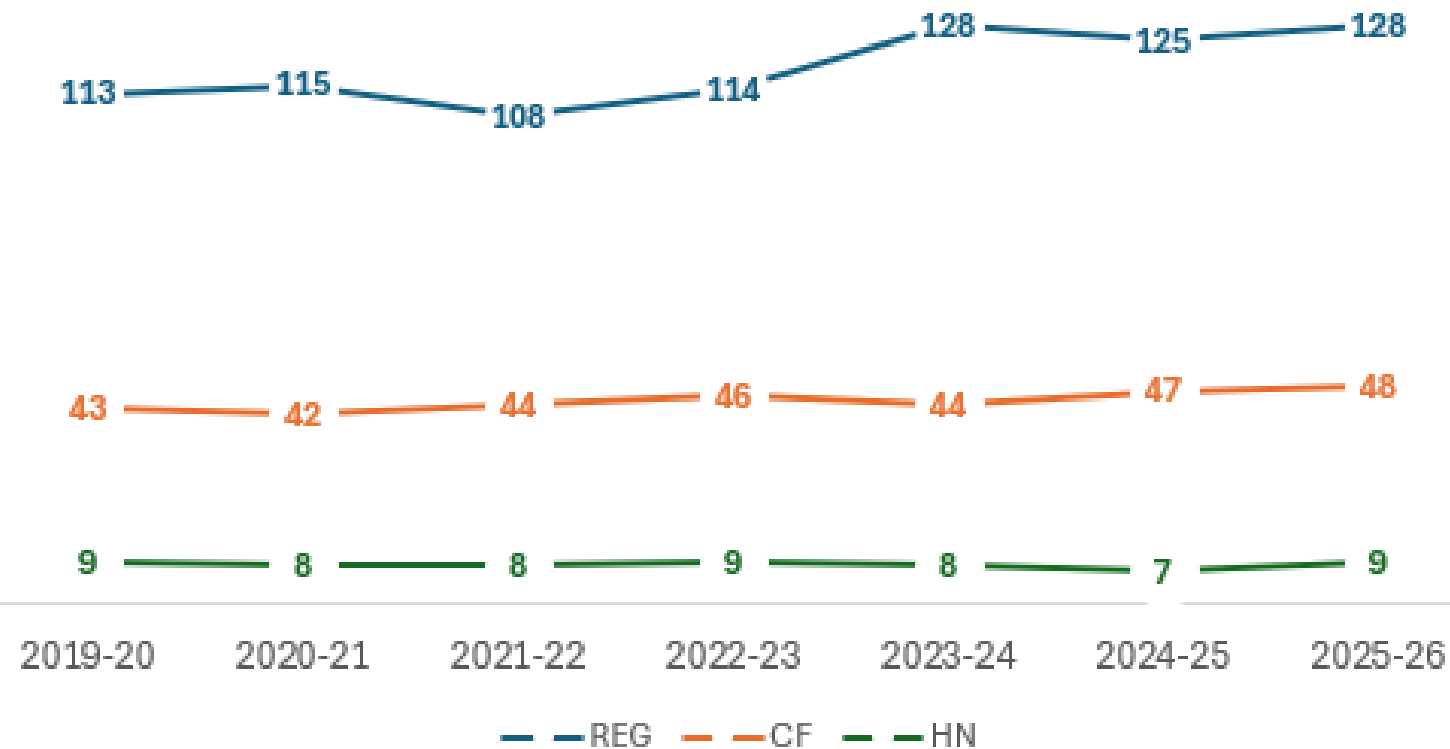


Ligue Régionale
Grand Est Basketball

Objectif 1 : Augmenter la quantité d'arbitres

- Contexte : le Pacte a pour objectif d'augmenter la quantité d'arbitres formés et désignables.
- **Constat** : légère hausse au niveau des arbitres régionaux (13%) ; moins haute que la moyenne nationale (18%)
- 113 en 2019-20 ; 128* en 2025-26.
- *ne prend pas en compte les arbitres en échec lors des JAPS.

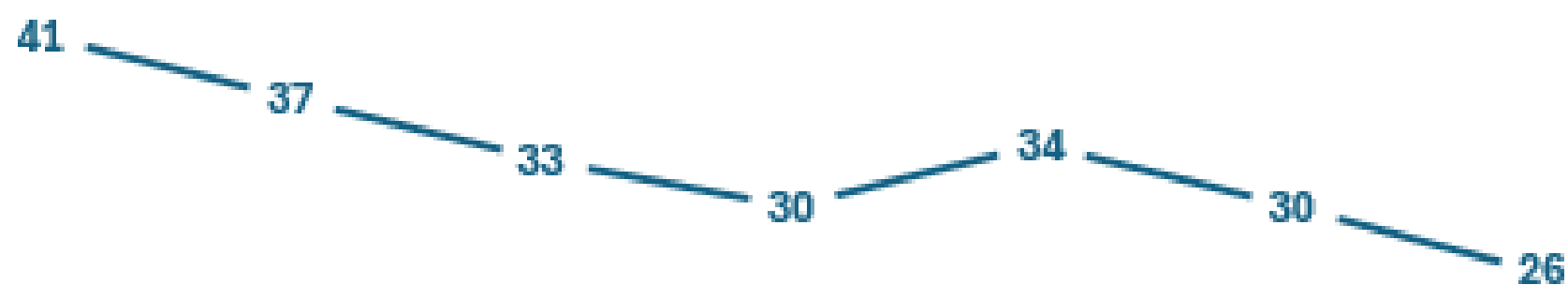
NOMBRE D'ARBITRES VALIDÉS PAR SAISON



Objectif 1 : Augmenter la quantité d'arbitres

- **Constat** : légère hausse au niveau des arbitres régionaux ; moins haute que la moyenne nationale.
- **Causes** :
 - Hausse des exigences à l'entrée en EAR -> les comités n'envoient plus certains candidats qui ne respectent pas les critères.
 - Hausse des exigences de la revalidation annuelle régionale : QCM présentiels, remise à disposition des CD en cas d'échec (Luc Léger ou QCM) -> de nombreux arbitres sont remis à disposition ou arrêtent.
 - Baisse en particulier du nombre d'arbitres régionaux en Lorraine.

NOMBRE D'ARBITRES RÉGIONAUX DU SECTEUR LORRAINE



2019-20

2020-21

2021-22

2022-23

2023-24

2024-25

2025-26

Objectif 1 : Augmenter la quantité d'arbitres

• Perspectives :

Fort recrutement sur les niveaux départementaux grâce au Pacte (cf. données issues du rapport moral FFBB 2023, données plus récentes ?)

Cette hausse devrait commencer à se transposer durablement au niveau STG-REG dans les saisons à venir (si fidélisation des arbitres départementaux fonctionne).

Evolution des effectifs arbitres depuis la mise en place du Pacte Officiels #TousEngagés

Niveaux d'arbitres	Effectifs arbitres janvier 2022*	Effectifs arbitres janvier 2023*	Effectifs arbitres janvier 2024*	Effectifs arbitres 16 juin 2024*	Evolution Janv.2022 Juin 2024
0. CLUB	10 796	11 083	9 355	10 129	-6%
1. DEP-STG	850	1 454	2 371	2 424	+185%
2. DEP	2 759	3 288	4 288	5 183	+88%
3. REG	1 398	1 586	1 651	1 647	+18%
4. CF	442	450	441	441	-0%
5. HN	110	107	111	111	+1%
dont arbitres FIBA	13	13	11	11	-15%
Total général	16 355	17 968	18 217	19 935	+22%
dont Arbitres Diplômés	4 722	5 444	6 502	7 393	+57%
dont % diplômés féminins	18%	20%	21%	22%	+19%

* le calcul en janvier permet de prendre en compte les arrêts et revalidations effectives d'une saison sur l'autre

Objectif 2 : Féminisation

- **Constat** : Augmentation du nombre d'arbitres féminines au niveau régional
- 10 en 2020, 19 en 2025 (de 9% de l'effectif à 15%).
- Cela reste sous la moyenne nationale (19% d'arbitres régionales féminines).
- Nécessité de fidélisation et d'accompagnement -> groupe de travail arbitrage féminin à mettre en place en 2026.

Objectif 3 : Fidélisation / Utilisation du fond de formation

- Gratuité de l'ensemble des formations initiales et continues des arbitres régionaux (prévu par le Pacte).
- Gratuité de l'ensemble des formations initiales et continues des OTM régionaux et fédéraux (décision LRGEB).
- Nouveauté 2025-26 : prise en charge hébergement EAR (changement de formule)

Objectif 3 : Fidélisation / Utilisation du fond de formation

- Formation continue : maintien des visios de formation continue mais manque de formations terrains et de rencontres « réelles ».

Objectif 4 : Développement/Utilisation fond de développement

- Financement de nouvelles formations/initiatives :
 - Formation de formateurs, juin 2023.
 - Stage féminin, juin 2023.
 - Dotations/récompenses arbitres et écoles d'arbitrage, AG 2024.
 - Cursus de formation des observateurs, février-mars 2025.
- Perspective 2025-26 : nouvelle formation de formateurs ?
Demande des réunions de zone ; difficultés de calendrier et de disponibilités mais formation à mettre en place.